



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ
DECEMBRE 2025

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com
www.rebenacq.com

C'est Noël à Rébénacq!



Le 14 décembre 2025, à 15h30, la Compagnie LES LOGES vous présentera son spectacle "La Renne de Noël autour du monde", dans un mélange de théâtre, chants, danses et interactions avec les enfants en leur faisant découvrir la diversité culturelle mondiale au travers des différentes manières de célébrer Noël selon les pays.

L'histoire suit Renna, une jeune renne, qui participe, pour la première fois, à la tournée annuelle de distribution des cadeaux du Père Noël. Mais lorsqu'une tempête sépare Renna du traîneau, sa quête pour retrouver le Père Noël la mènera à traverser le monde, où elle découvrira diverses traditions et manières de célébrer Noël.



Joyeuses
Fêtes

Joyeuses
Fêtes

Ce spectacle sera suivi de la visite du Père Noël et d'un goûter offert par la municipalité

Ramassage des ordures



Déchets ménagers :

Vendredis 12 et 26 décembre.

Tri sélectif :

Mercredis 10 et 24 décembre

Mairie

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées le mercredi 24 décembre de 13h à 17h, le vendredi 26 décembre, et mercredi 31 décembre.

Les mardis 6 et 13 janvier 2026, la mairie ouvrira de 13h à 17h.

RECENSEMENT

Cette année, REBENACQ réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 JANVIER 2026

Comment ça se passe ? Pensez à regarder votre boîte aux lettres les deux premières semaines de janvier !

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si vous n'avez pas d'accès Internet, pas de panique ; un formulaire « papier » vous sera remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 JANVIER ?

Contactez la commune : 05 59 05 54 63 ou mairie@rebenacq.com

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie de Rébénacq.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

COMMISSION LOCALE DE CONCERTATION ET DE SUIVI

La 1ere Commission Locale de Concertation et de Suivi (CLCS) de la Carrière du Pic a eu lieu le 02 décembre 2025 à 17h30 à la mairie de Rébénacq en présence de représentants de Heidelberg Materials, du Conseil Municipal et de l'association ASPIC

BOITE A LIVRES

Une boîte à livres a été installée devant la Mairie, grâce au don d'une administrée!

N'hésitez pas à vous servir ou à déposer vos livres !

URBANISME

Vous souhaitez réaliser des travaux sur un bâtiment existant ou faire une nouvelle construction ? Une autorisation d'urbanisme est nécessaire ! Cela permettra à la Commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles du Plan Local d'Urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il vous faudra déposer en Mairie une déclaration préalable ou un permis de construire.

Une réponse vous sera apportée via un arrêté dans un délai de 1 mois ; ce délai est porté à 2 mois si vous vous situez en zone de protection d'un monument historique (à moins de 500 mètres du Château Bitaubé).

CROIX DU COMBATTANT



Le 11 novembre, dans l'intimité, Georges CAPDEVIELLE a été décoré de la Croix de Combattant pour son séjour en Algérie en présence de Monsieur le Maire et des Anciens Combattants. (Le Président, le Secrétaire et Les Portes Drapeaux)

Félicitations pour cette décoration bien méritée ! Georges CAPDEVIELLE est adhérent à l'UNC depuis 28 ans et a été secrétaire pendant 20 de la section de Rébénacq.

Cette cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié et du souvenir.



FORUM SUR LES BASTIDES DES 4-5 OCTOBRE : VISITE DE REBENACQ

La visite de Rébénacq le 5 octobre a regroupé une quarantaine de personnes, le soleil a fini par s'imposer et c'était un moment sympa, ainsi que l'apéritif de clôture de cette animation *Forum médiéval* : merci à la municipalité.

Pour prolonger ces instants, ou vous y associer si vous n'étiez pas disponibles, FR3 a mis à disposition le reportage réalisé par Elise Daycart : une visio agréable de 3 minutes.

Pour voir ou revoir ce reportage, rendez-vous sur le site de Rébénacq à la page Histoire :

<https://www.rebenacq.com/histoire/>

Pour en savoir plus, le texte remis aux participants est aussi disponible (lien « Détails... ») :

Histoire

* Reportage FR3 à l'occasion d'une visite de Rébénacq (Forum médiéval) : [REPORTAGE FR3 Elise Daycart 5 oct 2025](#)

* Résumé pour accompagner la visite : [Détails visite Rébénacq 2 octobre](#)

Les visites hebdomadaires reprennent l'été prochain. A bientôt !

COMITE DES FETES

Bonjour à tous, le comité des fêtes cherche des bénévoles:

Si vous avez un peu de temps, vous pouvez vous adresser à Axel au 06 33 78 96 49

LE COIN DES ENFANTS

Les elfes du Père Noël

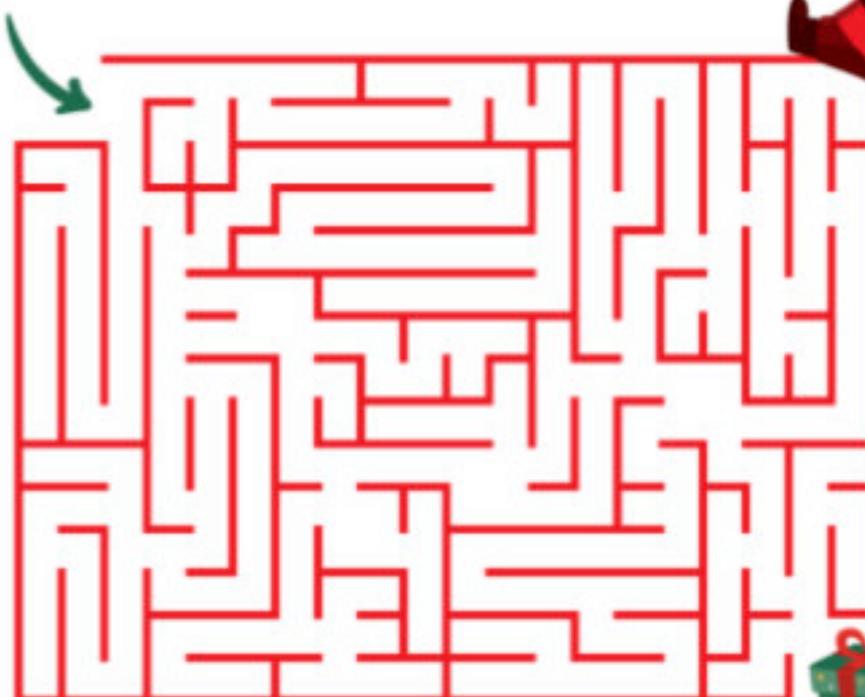
Coloriage

Noël



Labyrinthe
du Père Noël

Noël



Aide notre Père Noël à récupérer le dernier cadeau de Noël avant son départ pour la grande distribution du 24 décembre.

